CONSEIL DE VILLE

Séance du 10 décembre 2020, à 18.30 h,
salle de l'Inter

Le Conseil de ville a été régulièrement convoqué par affichage public à l'Hôtel de ville, par insertion dans le Journal officiel du Jura nº 43 du jeudi 26 novembre 2020, ainsi que par l'envoi à chaque conseillère et conseiller de ville de l'ordre du jour de la séance et annexes (art. 21 du ROAC et 4 du RCV).

1. Communications.
2. Informations du Conseil municipal.
3. Questions orales.
4. Traitement du postulat intitulé « Solderie d'été 2021 » (nº 1141) (PS-Les Verts).
5. Traitement du postulat intitulé « S'évader en E-Bike également à Porrentruy » (nº 1142) (PDC-JDC).
6. Traitement du postulat intitulé « Panneaux du pain pour les canards ? » (nº 1143)(PS-Les Verts).
7. Traitement du postulat intitulé « Améliorer la politique de gestion et de contrôle des parkings de Porrentruy » (nº 1144) (PLR).
8. Elections des Président-e, 1er-ère vice-président-e et 2ème vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
9. Divers.

M. Jean Farine, président du Conseil de ville, dirige les débats.
Le procès-verbal est tenu par M. Denis Sautebin, secrétaire du Conseil de ville.

Sont excusés pour le PDC :
Mme Elodie Gschwind - remplacée par Mme Edwige Maître.
Mme Muriel Daucourt - remplacée par M. Nathan Rebetez.

Sont excusés pour le PLR :
Mme Jocelyne Gasser - remplacée par M. Julien Cattin.
M Gérard Brunner - remplacé par M. Pierre Barthe.

Est excusé pour le PS-Les Verts
M. Jean-Pierre Cafiso - remplacé par M. Yves Voisard.

Est excusé pour le PCSI :
M. Yves Quiquerez - pas remplacé.

Sont présents pour le Conseil de ville :
Mmes Christine Choulat Raval, Mathilde Crevoisier Crelier, Magali Gast Boillat, Corinne Laissue, Christianne Lauber, Edwige Maître, Aline Nicoulin, Sandra Nobs, Lisa Raval, Laure Roy, Gabrielle Terrier, Gaëtane Voirol, Fabienne Wahl.
MM. Cyrille Althaus, Pierre Barthe, Jean-Pierre Bendit, Xavier Brunner, Julien Cattin, Pierre-Olivier Cattin, Tom Cerf, Alain Chariatte, Claudio Cordone, Gilles Coullery, Jean Farine, Claude Gerber, Claude Gury, Matthieu Hays, Baptiste Laville, Julien Parietti, Johan Perrin, Philippe Piegay, Sébastien Piquerez, Damien Plumey, Nathan Rebetez, Gabriel Schenk, Thomas Schaffter, Alain Theilkaes, Stéphane Theurillat, Yann Voillat, Yves Voisard.

Sont présents pour le Conseil municipal :
M. le Maire Gabriel Voirol, Mmes Chantal Gerber et Anne Roy, MM. Philippe Eggertswyler, Manuel Godinat, Julien Loichat, Eric Pineau, François Valley, chancelier.

M. le Président ouvre la cinquième séance de l'année 2020. Il ajoute que l'ordre du jour du Conseil de ville ayant été publié dans le Journal officiel dans les délais, le Conseil de ville peut délibérer valablement.

En vertu des articles 21 al. 2 du ROAC et 10 du RCV, il est procédé à la nomination de deux scrutateurs.
Sont désignés : MM. Pierre Barthe et Yves Voisard.

Ordre du jour

La parole n'est pas utilisée.

VOTE
Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'ordre du jour à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

1. Communications

M. le Président informe que Mme Edwige Maître a démissionné du poste de Conseillère de ville suppléante pour le 31 décembre 2020. Elle sera remplacée par M. Dominique Meyer. Au groupe PCSI, M. Manuel Benitez a démissionné avec effet immédiat. Il est remplacé par M. Yves Quiquerez qui devient titulaire. Sollicité pour accéder au poste de Conseiller de ville suppléant, M. Alexandre Vinzia a renoncé à remplir cette fonction. Le nom du nouveau suppléant du groupe PCSI sera communiqué lors de la prochaine séance.

2. Informations du Conseil municipal

M. le Maire Gabriel Voirol signale que le Conseil municipal a décidé d'intégrer un des appartements libres de l'Inter dans le Concept Albergo Diffuso puisque ce projet touristique prend de l'ampleur.

Concernant la réfection de la rue Joseph-Trouillat, Mme Chantal Gerber indique que la dalle d'une chambre Swisscom a dû être déplacée et une planie, dont la qualité ne répondait pas aux exigences de qualité du Service des infrastructures, a dû être changée. Ces différents imprévus de chantier ont retardé les travaux. De plus, étant

donné qu'une température de 5 degrés, pendant 10 jours au moins, est nécessaire pour cimenter les pavés, ces travaux seront effectués lorsque les conditions météorologiques le permettront. Pour le moment, une sécurisation piétonnière un peu particulière est installée, avec une circulation à 30 km/h. S'agissant du rapport 2019 du Service des eaux, Mme Gerber informe que celui-ci se trouve sur le site internet de la Municipalité. Les conclusions de ce rapport indiquent que les fuites d'eau s'élèvent à 15 % et que le renouvellement des conduites se poursuit.

M. Julien Loichat informe que, depuis le 1er novembre, le Centre de renfort d'incendie et de secours dispose d'un nouveau commandant, en la personne de Nicolas Dobler, et d'un état-major complet, serein et motivé. Le Conseil municipal tient aussi à remercier très sincèrement Federico Ferrario et Jérôme Flury qui ont assuré pendant 16 mois le commandement ad intérim suite à l'incapacité de travail du commandant précédent, Daniel La Manna. Il était important pour l'exécutif de relever tous les efforts et tout le mérite qui reviennent à ces deux commandants ad intérim qui ont assuré parfaitement la période de vacance et qui ont laissé une situation plutôt agréable à la reprise du secteur par le nouveau commandant.

3. Questions orales

M. Julien Parietti rappelle qu'en juillet 2010, une déclaration d'intention tripartite a été signée entre les Municipalités de Porrentruy et de Delémont et de la République et Canton du Jura pour faire du canton un pôle de formation attractif en comparaison inter-cantonale. Les trois parties s'engageaient à unir leur force et à poursuivre une politique commune dans les filières du secondaire II et du tertiaire. Il s'agissait notamment de faire de Delémont un pôle de formation tertiaire, soit, en résumé pour Porrentruy, de tristement perdre la HEP-BEJUNE ainsi que sa bibliothèque. Cette mesure a été concrétisée il y a plus de quatre ans avec l'installation de la HEP-BEJUNE et de la HE-ARC dans le nouveau bâtiment Strate J., à Delémont. La feuille de route faisait mention de renforcer l'enseignement secondaire II sur Porrentruy et d'y regrouper les apprentis de la vente ainsi que d'y créer un pôle de la formation technique. 10 ans après la signature de cette déclaration d'intention, ces mesures n'ont pas encore été toutes réalisées. Lors du Conseil de ville de février 2019, le Conseil municipal avait informé qu'une nouvelle convention devait être négociée entre le Canton et les villes de Porrentruy et de Delémont. C'est pourquoi, M. Parietti demande à l'exécutif communal si les discussions sur cette nouvelle convention ont déjà eu lieu et quels en sont les aboutissements ?

M. le Maire Gabriel Voirol relève, qu'en février 2019, l'exécutif communal répondait qu'il avait rencontré le département de l'enseignement à propos de cette problématique. Le Conseil municipal avait rendu attentif le législatif au fait que la situation en matière de fréquentation de l'apprentissage de la vente était en chute libre, que cela ne constituait plus une perspective des plus favorables et que Porrentruy devait peut-être réorienter ses sollicitations. Le Conseil municipal a donc fait 5 propositions dans le projet de nouvelle convention, dont le renforcement d'Avenir Formation, la maturité post CFC à Porrentruy et un équilibrage plus fort du nombre d'étudiants de l'Ecole de commerce. Ces demandes semblaient acceptées par le Canton du Jura qui a transmis ce message aux autorités de Delémont. Le Canton du Jura a déjà fait plusieurs rappels à Delémont pour avoir une réponse qui n'est, à ce jour, toujours pas arrivée. Pour cette raison, M. le Maire va relancer le Canton.

M. Julien Parietti est satisfait.

M. Baptiste Laville signale que le memento de la statistique, publié récemment par la République et Canton du Jura, indique que la population de Porrentruy, à fin 2019, s'élevait à 6'563 personnes, soit une diminution de 115 personnes par rapport au début de l'année 2019. Il semblerait aussi que depuis 2017 Porrentruy a perdu 313 habitants. Pour M. Laville, cette situation n'est naturellement pas bonne pour la dynamique et les finances de Porrentruy et elle interpelle. Il aimerait donc savoir, autrement qu'en créant de nouvelles zones à bâtir qui ne fonctionnent pas réellement pour augmenter la population, comment le Conseil municipal compte attirer de nouveaux habitants à Porrentruy dans le futur.

M. le Maire Gabriel Voirol confirme que la baisse de la population a commencé en 2017, ce qui n'est pas très réjouissant. M. le Maire ajoute qu'un questionnaire a été élaboré, il y a une année, pour connaître les raisons pour lesquelles les gens arrivent ou repartent de Porrentruy. Cependant les réponses n'ont pas été très nombreuses. Toutefois, le Conseil municipal a pu en tirer les premières conclusions ; si les personnes changent de commune, c'est pour se rapprocher de leur lieu de travail, il ne s'agit pas forcément de questions liées à la mobilité ou à l'accueil de la petite enfance. A cet effet, M. le Maire relève que la ligne directe Porrentruy-Delémont est une des préoccupations du Conseil municipal qui a évoqué ce dossier au SIDP et cette question n'est en tout cas pas oubliée. Concernant l'évolution de la population, un mandat à une personne de la Municipalité a été donné pour essayer d'élargir la discussion de l'accueil de personnes lié aux activités professionnelles et voir

quelle est l'évolution de l'emploi. L'exécutif communal va aussi examiner l'évolution de la pyramide des âges pour voir comment, en 10 ans, les gens ont évolué en terme de tranches d'âges ; il semblerait que celle située entre 20 et 30 ans a beaucoup changé. Une partie de ces personnes n'habitent plus à Porrentruy car elles ont cherché des zones d'habitation où elles pouvaient construire leur objectif de maison familiale. C'est la raison pour laquelle des villages à proximité, comme Alle, Cornol et Courgenay, qui avaient des parcelles à mettre à disposition, ont profité de cette situation. Aujourd'hui, les extensions de zones sont beaucoup plus difficiles. Donc, la situation va aussi se corriger de ce côté-là. Cet objet sera aussi traité et discuté en début 2021 par la commission de l'économie.

M. Baptiste Laville est satisfait, particulièrement de la réponse qui concerne les inquiétudes par rapport à la ligne directe qui relie Porrentruy à Delémont.

4. Traitement du postulat intitulé « Solderie d'été 2021 » (n° 1141) (PS-Les Verts).

Pour M. Tom Cerf, la période actuelle est compliquée et personne ne sait ce que réserve l'année 2021 mais il faut tout de même envisager un avenir plus favorable. Si la situation le permet l'été prochain, Porrentruy se doit d'accueillir un évènement majeur pour les commerçants de la région. Comme le précise le postulat, M. Cerf souhaiterait que cette solderie puisse s'étendre aux associations et sociétés régionales qui elles aussi sont en souffrance. Pour lui, le but n'est pas d'organiser un évènement de l'ampleur d'une braderie et, si le contexte est le même que cet été, une solderie identique à celle de cette année serait plus justifiée. Dans le cas contraire, un évènement un peu plus conséquent pourrait se dérouler à Porrentruy. Il invite ainsi le Conseil de ville à accepter ce postulat.

M. le Maire Gabriel Voirol confirme que ce satané virus pose beaucoup de soucis. Lorsque la première vague de cette pandémie est passée, la Commune avait réfléchi à un certain nombre de mesures pour essayer d'appuyer l'économie qui souffrait déjà et qui continue à souffrir. Le Conseil municipal a profité du fait que la Braderie n'aurait pas lieu pour donner aux commerçants l'occasion d'écouler une partie de leur stock afin de leur permettre d'affronter justement la deuxième partie de l'année. Les retours de cette manifestation ont été extrêmement positifs, à un tel point que certains ont demandé de reconduire cette opération lors de la Saint-Martin, qui a aussi été annulée. Malheureusement, cette deuxième solderie n'a pas pu se concrétiser puisque la situation sanitaire s'est aggravée entre-temps. M. le Maire ajoute que le Conseil municipal a la volonté, dans la mesure de ses possibilités, de favoriser cette solderie pour témoigner son soutien à tous ces gens qui souffrent de difficultés dans leur emploi. Cette manifestation doit être principalement une opération économique. Concernant une manifestation festive, certains acteurs réfléchissent aussi à mettre sur pied quelque chose de différent en été mais qui ne soit pas nécessairement couplé à une organisation de type solderie. A cet effet, M. le Maire rappelle que la fête des Princes-Evêques proposée par le FC Porrentruy a aussi dû être annulée mais elle reste dans les objectifs de la Municipalité. Donc, l'exécutif communal va réfléchir à des opérations de type manifestation pour toutes les associations, pour l'économie locale et toutes les idées sont les bienvenues pour travailler dans cette orientation. Il va aussi collaborer avec le comité de Braderie car son objectif n'est surtout pas de faire de l'ombre à cette manifestation.

Mme Aline Nicoulin rappelle que, le 1er octobre dernier, alors que le postulat était déposé, le groupe PLR posait une question orale sur le même thème. C'est donc bien évidemment qu'il soutiendra ce postulat. Il espère que le Conseil municipal, lors de son traitement et si ce postulat est accepté ce soir, prendra sa question en compte et qu'il poussera sa réflexion plus loin qu'uniquement en 2021 et plus largement sur chaque année sans braderie. Le groupe PLR se réjouit d'ores et déjà de voir les résultats de cette étude.

Pour le groupe PCSI, M. Alain Theilkaes a pris connaissance du postulat. La demande qu'il relaye lui semble parfaitement justifiée et il acceptera le postulat avec enthousiasme.

M. Claude Gury informe que le groupe PDC-JDC a étudié le postulat déposé par le groupe PS-Les Verts. Au vu des incertitudes qui planent actuellement sur le commerce local, au vu des difficultés du commerce local à obtenir des aides, au vu de la situation actuelle qui risque malheureusement de perdurer, le groupe PDC JDC soutiendra le postulat.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « Solderie d'été 2021 *» à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.*

5. Traitement du postulat intitulé « S'évader en E-Bike également à Porrentruy » (n° 1142) (PDC-JDC).

M. Alain Chariatte rappelle que la mobilité douce est un sujet incontournable et dans l'air du temps. D'ailleurs, plusieurs localités suisses l'ont bien compris et favorisent cette nouvelle manière de se déplacer. En 2014 déjà, Jean Farine avait suggéré, par une question écrite, la création d'une station de location pour vélos à Porrentruy. Il lui avait été répondu que la Commune allait réfléchir à des solutions en relation avec le projet « Franco Vélo suisse ». Aujourd'hui, la Municipalité, en partenariat avec Pro vélo Jura, met à disposition un plan des pistes cyclables, des itinéraires et des temps de parcours, un bon début. Comme mentionné dans le postulat, c'est suite à l'affaire « Car Postal » que l'idée de promouvoir la mobilité douce à Porrentruy a ressurgi. En effet, la somme de CHF 72'775.- a été restituée à la Commune, ce montant doit logiquement servir à développer la mobilité et permettre ainsi de réaliser ce projet. La mise en place d'une station de location en libre-service de vélos standards, et de vélos à assistance électrique, située idéalement aux environs de la gare CFF donnerait un signal fort au développement touristique de Porrentruy. Cet été, une recrudescence du tourisme a pu être observée. Pour M. Chariatte, il faut profiter de cette vague pour promouvoir, une fois encore, en les rendant facilement accessibles, les richesses de Porrentruy et de l'Ajoie. Une prestation, telle que celle proposée est fonctionnelle, pratique et moderne. Le vélo, qu'il soit standard ou à assistance électrique, permet de s'évader, de se ressourcer mais surtout de visiter. L'Ajoie offre d'innombrables possibilités, avec de magnifiques sentiers balisés en forêt ou en campagne. Quant à Porrentruy, il sera alors possible de visiter le Château, le jardin botanique, le circuit secret, le mythique dinosaure ou encore les Vergers d'Ajoie. Ces joyaux, tous éloignés de la gare, seront ainsi plus facilement accessibles avec un E-Vélo ou un vélo musculaire. Pour M. Chariatte, le Conseil municipal pourrait s'inspirer de la ville du Locle. En effet, cette dernière a su mettre en place cette prestation de manière exemplaire. Grâce à l'application « DONKEY REPUBLIC » pour smartphone, les gens ont accès à des vélos au Locle, à Neuchâtel mais également dans de nombreuses villes européennes. La location peut s'effectuer avec ou sans abonnement. Les abonnements sont divers et variés et permettent à chacun d'y trouver son compte. Il serait également souhaitable de s'approcher de Jura Tourisme, relais régional important dont le soutien serait une plus-value et permettrait de faire une promotion de manière globale. Ce postulat permettra donc à la Municipalité de Porrentruy d'étudier la pertinence de l'installation d'une station vélo, en libre-service, pour la location de vélos à assistance électrique ou vélos musculaires aux environs de la gare CFF de Porrentruy et cela en toute liberté. En conclusion, M. Chariatte remercie le Conseil municipal d'avoir accepté ce postulat et encourage le législatif à en faire de même.

Mme Anne Roy signale qu'il existe une dizaine de prestataires proposant ce genre de service dans les grandes villes suisses. Elle ajoute que le Conseil municipal est aussi conscient que la mobilité douce est à la mode et que cette année 2020, avec la Covid, a vraiment mis le doigt sur quelque chose qui méritait d'être développé à Porrentruy et dans tout le district. C'est pourquoi, elle a pris contact avec Jura Tourisme qui souhaite aussi développer cette prestation au niveau de l'Ajoie. Mme Roy signale d'ailleurs qu'une telle prestation a été mise en place à St-Ursanne. Lors d'une prochaine séance avec Jura Tourisme, la Municipalité étudiera de quelle manière, la plus efficiente possible, elle pourra offrir toutes ces possibilités aux touristes de passage qui méritent de visiter toutes les belles curiosités de Porrentruy et de l'Ajoie. Elle invite donc les membres du Conseil de ville à soutenir ce postulat.

M. Gabriel Schenk signale que le groupe PLR a mené une réflexion et s'est approché de différents acteurs de l'E-Mobilité et de la promotion touristique pour étayer sa position. Pour lui, il est vrai que le vélo à assistance électrique a le vent en poupe et ne cesse de faire de nouveaux adeptes en Suisse. Il est donc logique de mener la réflexion que suscite ce postulat. Ce d'autant plus que, comme le mentionne le texte, Porrentruy est dans un trend touristique qui a lui aussi le vent en poupe. De nombreux hébergements et sites touristiques de grande qualité et très diversifiés se sont ouverts à Porrentruy et dans sa couronne ces dix dernières années, les chiffres sont élogieux au niveau de la fréquentation. La Commune doit donc compter avec ce secteur de l'économie en pleine expansion et ce malgré la Covid. Le développement d'une offre de location de vélos à assistance électrique a, dans ce contexte, tout son sens. La localisation reste à définir et le prestataire aussi. Effectivement, l'entreprise Rent à Bike, citée par le postulant, et d'autres semblent être des sources intéressantes. Ces entreprises disposent d'une flotte et d'une plateforme de réservation qui permettent d'imaginer de nombreuses variantes dans l'exécution. Cependant, le groupe PLR ne croit pas en un espace libre-service mais plutôt dans l'implication d'un ou plusieurs partenaires privés pour faire la promotion de cette offre et la mettre en avant dans la région. L'idée finale est que par ce biais, à l'image du « Jura Pass » ou de l'action « Tous en Selle », les acteurs touristiques de Porrentruy et de la région puissent faire des ventes complémentaires. Pour citer un exemple, St-Ursanne dispose d'une telle offre avec une dizaine de vélos à disposition du client à partir de la maison du Tourisme. Le groupe PLR se réjouit du développement de l'économie touristique en Ajoie et acceptera donc ce postulat.

M. Matthieu Hays relève que ce postulat touche deux thèmes importants pour le groupe PS-Les Verts, soit la mobilité douce et la promotion touristique de la ville. Le groupe PS-Les Verts rejoint l'auteur du postulat sur son argumentation bien que le lien entre la restitution de CHF 72775.-, à la suite de l'affaire Car Postal, et le dépôt de ce texte lui paraît un peu capillotracté. Toutefois, ce postulat est un peu réducteur en ne proposant qu'une étude sur les vélos électriques. Au niveau de la promotion touristique, d'autres offres mériteraient d'être étudiées comme les trottinettes électriques, par exemple, qui pourraient s'avérer une option également adaptée et moderne. Concernant la mobilité douce, étudier la mise en place de vélo simple, non électrique, paraît également important et rendrait cette mobilité encore plus douce. Là aussi, cette option semblerait intéressante en rapport à la taille de Porrentruy. La société « Rent a bike » est effectivement une alternative intéressante comme prestataire de qualité dans ce domaine d'activité. Pour M. Hays, il serait cependant dommage de ne pas inclure les magasins de cycles de la place dans l'étude de faisabilité d'un tel projet. En conclusion, le groupe PS-Les Verts soutiendra ce postulat mais invite le Conseil municipal à aller encore plus loin dans les options à étudier.

M. Yann Voillat signale que le groupe PCSI a lu le postulat de M. Chariatte et l'accepte. En effet, l'analyse qu'il produit est convaincante : une telle station de vélos électriques à la gare augmentera l'attractivité touristique de Porrentruy et le groupe PCSI soutiendra toutes les initiatives qui peuvent aller dans ce sens. L'étude de faisabilité ainsi proposée lui semble totalement justifiée.

VOTE
Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « S'évader en E-Bike également à Porrentruy » à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

6. Traitement du postulat intitulé « Panneaux du pain pour les canards ? » (n° 1143)(PS-Les Verts).

Mme Lisa Raval signale que les personnes ne connaissent souvent pas les conséquences de leurs actions, les malformations et morts prématurées sont malheureusement des conséquences de leur envie, pourtant bienveillante, de nourrir les canards et autres oiseaux. Pour elle, informer la population et agir de manière pédagogique sont de bons moyens d'avoir un impact positif sur la santé de ces volatiles et sur la biodiversité. Pour le groupe PS-Les Verts, Mme Raval se réjouit de la réponse positive du Conseil municipal et de sa proposition d'accepter ce postulat. Pertinent, facile à concrétiser et peu onéreux, il répond à une problématique qui touche tout le monde, l'environnement et la préservation de la biodiversité étant aujourd'hui une préoccupation majeure de chacune et chacun, quelle que soit sa sensibilité politique. Pour toutes ces raisons, elle encourage les membres du législatif à accepter ce postulat.

Mme Chantal Gerber confirme que la distribution de pain aux canards favorise la malformation des volatiles car, d'après les naturalistes, un oiseau n'a pas un appareil digestif adapté à la digestion de cette nourriture. Cela provoque également des carences, les oiseaux sont touchés par le syndrome des ailes d'ange ; ils perdent leur capacité à voler et ne peuvent plus fuir en cas de danger. Il faut aussi souligner que ces morceaux de pain qui stagnent dans l'eau des rivières peuvent se dégrader, peuvent être une source de pollution et peuvent être consommés par des bactéries qui se prolifèrent, ce qui empêche les poissons de vivre dans de bonnes conditions. Le pain ne pollue pas seulement les eaux, il menace aussi la biodiversité. Il peut être boudé par les canards et ce sont les rats qu'il nourrit. Il s'agira donc d'identifier les zones dans lesquelles les canards se concentrent, comme du côté de Sous-Bellevue ou des lieux plus à l'intérieur du centre de la ville. Il est tout à fait imaginable de mettre en place un concept avec des lignes directrices à but informatif et didactique. Ce concept sera sans doute peu onéreux pour la Commune puisque ce sont les services qui le prépareront. C'est donc pour ces raisons que l'exécutif communal invite le législatif à accepter ce postulat.

Pour Mme Edwige Maître, l'idée de sensibiliser la population à la nourriture inappropriée et trop souvent donnée aux canards semble intéressante. Cependant, il paraît difficile de délimiter les zones sur lesquelles les panneaux informatifs seront placés. Si cela semble plutôt facile aux abords des plans d'eau tels que l'étang Corbat ou les bassins de décantation proche de ce dernier, Mme Maître se demande ce qu'il en sera le long de l'Allaine. Elle ajoute que certains membres du groupe PDC-JDC estiment qu'une sensibilisation auprès des écoles ou encore par le biais du journal de Porrentruy soit aussi une solution. En conclusion, le groupe PDC-JDC acceptera ce postulat à la majorité.

Pour le groupe PCSI, M. Pierre-Olivier Cattin a lu attentivement le postulat socialiste et l'acceptera bien évidemment. M. Cattin pense même que ce postulat devrait être une motion tant sa demande est évidente. Le groupe PCSI espère que l'étude ne couvrira pas seulement les cours d'eau mais aussi les étangs qui sont des lieux privilégiés de promenade des citoyens.

VOTE
Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent le postulat intitulé « Panneaux du pain pour les canards ? » à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

7. Traitement du postulat intitulé « Améliorer la politique de gestion et de contrôle des parkings de Porrentruy » (n° 1144) (PLR).

Mme Sandra Nobs rappelle que le PDDS, plan directeur des déplacements et stationnement, a été finalisé en 2017. Plusieurs objectifs du rapport de synthèse du bureau Transitec sont en cours de réalisation : la valorisation de la place des Bennelats, la mise en conformité des arrêts de bus très fréquentés, etc. Ce rapport spécifie également qu'il faut réduire de 20% l'offre des parkings pour faire place à « Cœur de ville » et mettre en évidence une politique de stationnement globale pour pouvoir atteindre cet objectif. Pour cela, il est nécessaire de développer l'offre en périphérie et, entre autres, homogénéiser la règlementation sur l'ensemble des places publiques de stationnement situées en ville. Pour Mme Nobs, les parkings de la Colombière, de Lang et une partie de celui des BKW sont facilement adaptables de par leur configuration pour y créer une entrée et une sortie. Ce système de contrôle par une barrière donne la possibilité à chaque utilisateur de payer ce qu'il consomme. Ainsi, les rentrées financières se font selon l'utilisation des automobilistes et non sur la pénalisation. Ce moyen laisse également aux agents de police plus de disponibilités pour d'autres tâches que celle de contrôler le paiement du parking dans ces trois endroits. Par contre, dans la réponse de la Commune, une chose interpelle Mme Nobs. Elle se demande comment l'étude à l'interne coûtera CHF 10'000.- alors que le rapport est fait depuis 3 ans et validé par la Commune et le Canton. Ce rapport complet répond à bon nombre de questions qui pourraient se poser quant au stationnement en ville de Porrentruy. Mme Nobs souhaite donc savoir si ce montant correspond à un mandat et sur quoi l'exécutif s'est basé pour donner ce chiffre ? La somme de CHF 10'000.- pour demander des offres de barrières ainsi qu'un automate pour le paiement lui paraît très exagérée. Elle remercie cependant le Conseil municipal qui a accepté le postulat et encourage les autres groupes à en faire de même.

M. Julien Loichat signale que le plan directeur des déplacements et du stationnement a été validé par la Municipalité de Porrentruy en 2017. Sa validation formelle par le Canton du Jura date de bien moins de 3 ans. Il ajoute qu'un plan directeur évoque une vision de ce qui est souhaité en ville de Porrentruy en termes de stationnement et de déplacement dans une vision à 15, voire 20 ans. M. Loichat constate que le postulat de ce soir demande au Conseil municipal d'aller plus loin, c'est-à-dire d'exécuter la réalisation de certains projets prévus par le PDDS. Or, comme tout plan directeur, celui-ci évoque des intentions, une vision. Il n'a jamais étudié la faisabilité technique, les coûts à estimer pour la pose de telles infrastructures. Ce plan directeur n'a jamais, à aucun endroit que ce soit de la ville, définit les coûts d'intervention de la mise en place d'une structure ou de la disparition d'une structure en fonction du projet. Pour M. Loichat, la fermeture des trois parkings périphériques cités pourrait effectivement faire l'objet d'une étude, notamment par la mise en place d'une structure fixe à l'entrée pour permettre le paiement des places de parcs afin de dégager du temps supplémentaire au service de police pour effectuer d'autres tâches essentielles. Concernant le montant de CHF 10'000.- mentionné dans la réponse, il s'agit d'un montant estimatif pour mener une étude afin de définir les aspects techniques, les coûts éventuels de mise en place et pour effectuer une analyse économique de la situation, parce qu'installer et investir dans des barrières est une chose mais estimer les rentrées ou les économies potentielles qui peuvent être dégagées pour les tâches des agents de police en est une autre. Pour M. Loichat, si l'étude démontre que le coût d'investissement est largement supérieur au retour sur investissement potentiel, le Conseil municipal, aussi par rapport à la situation financière de la Commune, devra réfléchir s'il souhaite ou non donner suite à ce postulat dans sa réalisation. Il propose donc au législatif d'accepter le postulat pour qu'une étude puisse être faite afin d'obtenir des chiffres concrets et prendre ensuite une décision la plus logique et économique possible sur une vision, à termes, qui corresponde à celle du PDDS.

M. Julien Parietti se demande si la Municipalité doit installer des barrières à l'entrée des 4 parkings en périphérie de la vieille ville, soit ceux situés à la Minerva, au parc Lang, au nouveau bâtiment de l'administration communale et à la Colombière. Selon le groupe PDC-JDC, les parkings en périphérie de « Cœur de ville » doivent être les plus abordables et les plus pratiques possibles. La population doit avoir le réflexe d'occuper ces parkings pour ne pas charger de véhicules le centre ancien. La mise en place des horodateurs fonctionne. Ils viennent d'être installés et ont été très bien adoptés par les citoyens. La philosophie de « Cœur de ville » prévoit que le vacarme et le passage des véhicules cèdent leur place aux terrasses, aux échoppes, aux enfants, aux ballons, aux rires, etc. M. Parietti est certain que beaucoup d'ajoulots passeront en ville pour chercher une place de parc avant d'emprunter les parkings extérieurs pourvus de barrières et devenus peu accueillants. De plus, M. Parietti se demande ce qu'il se passera si la barrière est en panne de jour comme de nuit ? Il relève que les grandes villes peuvent avoir un service de piquet avec un tarif jusqu'à CHF 4.- de l'heure, mais Porrentruy ne peut pas se le

permettre. Il doute aussi que le rôle de la police municipale soit de gérer cela et que d'investir dans des barrières vaut la peine car il est certain que le tarif à l'heure des places de parcs sera augmenté pour couvrir les investissements, les frais de gestion et d'entretien. De plus, en analysant ces 4 parkings, il constate que :

- Le parking Lang est un parking privé et il sera donc certainement difficile d'y poser des barrières.
- Le parking de la Colombière est gratuit et n'a donc pas besoin de barrière.
- Le Parking de l'administration communale débouche sur une route cantonale et l'accumulation de voitures aux heures de pointes sera dangereuse.
- Le Parking de la Minerva est trop petit pour prétendre à l'installation de barrières.

Pour toutes ces raisons, le groupe PDC-JDC ne souhaite pas d'étude plus approfondie sur ce sujet. Il souhaite des parkings les plus accessibles et le moins cher possible en périphérie du centre ancien. Il estime que la situation actuelle est satisfaisante et, en conséquence, il refusera donc ce postulat.

Mme Christianne Lauber indique que le groupe PCSI a étudié le postulat et le refusera dans sa majorité. En effet, pour lui, la stratégie consiste à permettre aux véhicules de sortir du centre ancien. Cela commence à avoir de l'effet, mais pour que cela continue et s'améliore encore il faut que les parkings hors vieille ville restent gratuits ou d'accès facilité. Cela incite les clients et le personnel des commerces de la vieille ville de parquer à moindre frais.

Mme Mathilde Crevoisier Crelier signale que le débat sur la présente motion a abouti à des avis partagés au sein du groupe PS-Les Verts car, d'un côté, rendre les parkings payants participe à une politique globale de désincitation du transport privé motorisé en faveur de la mobilité douce. Sous cet angle, la motion contribue à cet objectif global. D'un autre côté, le groupe PS-Les Verts relève que les habitants et habitantes du centre-ville, qui renoncent à un certain nombre de facilités dont bénéficient les zones résidentielles, doivent par souci d'équité disposer de places de parcs où ils peuvent garer gratuitement leur véhicule en périphérie immédiate du centre-ville. Cet aspect ne parle donc pas entièrement en faveur de parkings exclusivement payants et doit impérativement être pris en compte dans la réflexion menée sur la question. Sur le fond, la motion formule deux constats jugés problématiques :

- Premier constat, la baisse des amendes d'ordre. Si l'installation proposée vise à faire remonter les recettes du parking en ville, il faut soigneusement mettre dans la balance les recettes espérées vis-à-vis du coût de mise en place, de maintenance et d'entretien de telles infrastructures. L'idée de mettre des barrières aux parkings ouverts pour éviter les contrôles de police a déjà été évoquée dans plusieurs plans directeurs. Or, ces examens préliminaires ont montré que le coût de ces barrières est très élevé. Une telle mesure ne représente donc pas un moyen de renflouer les caisses de la ville, bien au contraire, et ne serait pas égal en termes d'économicité et d'efficience.
- Second constat, le mieux vivre-ensemble qui doit être assuré en vieille ville. Là aussi, le groupe PS-Les Verts peine à comprendre comment l'installation de parkings payants en périphérie de la vieille ville permet d'améliorer la qualité de vie. Si les personnes indélicates qui ne glissent pas de pièce dans le parcomètre sont certes en tort, elles ne perturbent pas la qualité de vie de la population : les incivilités que subissent les habitantes et habitants ne sont pas liées à la resquille, mais bien davantage, par exemple, aux véhicules parqués à la sauvage, sur le trottoir, qui entravent la circulation piétonne et mettent en danger la circulation cycliste, à la vitesse excessive des véhicules en vieille ville et au non-respect de la priorité piétonne de cette zone 20 km/h. Le groupe PS-Les Verts pense donc là aussi que la solution proposée par la motion n'est pas apte à améliorer le mieux-vivre ensemble.

Par conséquent, au vu du rendement incertain de la mesure proposée par le postulat, tant sur l'aspect financier que sur la lutte contre les incivilités, le groupe PS-Les Verts le rejettera majoritairement.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville refusent le postulat intitulé « Améliorer la politique de gestion et de contrôle des parkings de Porrentruy » par 28 voix contre 11.

8. Elections des Président-e, 1er-ère vice-président-e et 2ème vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).

Mme Lisa Raval

Mesdames, Messieurs,

C'est à moi que revient l'honneur de vous présenter la candidature de Gilles Coullery à la présidence du Conseil de ville. Conseiller de ville depuis plusieurs législatures, Gilles connaît les rouages de notre législatif communal sur le bout des skis. Homme de convictions, Gilles est à la fois une personne aux valeurs bien ancrées et favorable au consensus. Commissaire aux finances depuis plusieurs années, il sait traiter des dossiers complexes tout en gardant cet air cool qu'on aime tant. Marié à Anne-Françoise et fier papa de Ludovic et Laetitia, ce spécialiste du marché du travail a été notre chef de groupe avant d'entrer au Bureau du Conseil de

ville et nous pouvons vous affirmer qu'il préside les séances dans le respect des temps de parole, dans l'équité et avec le souci constant de l'efficacité. La Présidence du législatif, c'est en grande partie de la gestion de séances. C'est aussi des représentations, malgré les circonstances, que l'on te souhaite nombreuses, Gilles ! Si un seul adjectif devait le résumer, je pense qu'on dirait sans ambages que Gilles est sociable. Rencontrer du monde, tisser des liens et partager son amour pour Porrentruy, Gilles le fera sans nul doute avec le plaisir et l'entrain qu'on lui connaît et qu'on aime tant ! Gilles, en plus d'être compétent, dynamique et consciencieux, est un camarade hors pair : toujours le sourire aux lèvres, le teint bronzé qui rappelle qu'il était aux Bahamas ou à Zinal, constamment partant pour un verre après la séance et sympa avec tout le monde. L'année de présidence est un peu frustrante, parce que la personne qui préside ne participe pas aux débats. Elle le sera surtout pour nous, parce qu'on aime t'avoir à nos côtés ! Mais cette fonction honorifique, tu la mérites, Gilles, et nous t'adressons, certes avec un peu d'anticipation, toutes nos félicitations.

M. Pierre-Olivier Cattin
Chers collègues,
Le groupe PCSI se réjouit d'élire à la présidence du Conseil de ville M. Gilles Coullery et à la 2ème vice-présidence Mme Sandra Nobs. Le groupe PCSI a à nouveau le plaisir de vous présenter M Alain Theilkaes pour la 1ère vice-présidence du Conseil de ville. Alain a 42 ans, est marié et père de 3 enfants. Il a toujours habité Porrentruy et est très engagé dans les milieux sportifs de Porrentruy et de la région, actuellement président du mouvement « juniors » du HCA. Alain est Conseiller de ville depuis le début de cette législature et il est bien connu dans la Municipalité, ayant travaillé 14 ans dans l'administration municipale. Je vous remercie de votre soutien. Je profite de remercier sincèrement Jean Farine pour sa présidence en 2020. Drôle d'année, un peu courte et tellement particulière, tant les contacts sociaux ont été perturbés. Merci à lui de nous avoir représentés durant cette trouble période. J'en profite également pour vous adresser à tous les meilleurs vœux pour 2021 de la part du groupe PCSI.

Mme Aline Nicoulin
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Mesdames, Messieurs, Cher(ère)s Collègues,
En préambule, nous aimerions remercier notre président sortant et méritant, Jean Farine. Bien qu'il n'ait pas battu le record de la plus courte séance, record toujours détenu par Manuel Godinat, Jean détient toutefois un autre record : le record du nombre minimal de séances !! Nous en sommes bien désolés. De plus, nous sommes certains qu'il aurait été un irréprochable ambassadeur et qu'il nous aurait parfaitement représentés. Nous déplorons que ce fichu virus ne lui en ait pas donné plus l'occasion. Osons espérer que 2021 reviendra plus à la norme et nous nous réjouissons de retrouver Jean dans nos rangs ! Concernant la Présidence et la première Vice-présidence, le groupe PLR soutiendra unanimement les personnalités proposées. A la deuxième Vice-présidence, nous vous proposons d'accorder vos voix à Sandra Nobs. Cette maman, super active et dynamique, siège depuis le début de cette législature. Cependant, on pourrait croire qu'elle a fait ça toute sa vie, tellement elle s'applique et s'implique dans cette relative « nouvelle » fonction. C'est donc en toute confiance que nous vous la recommandons. En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de mon groupe qui a été à mes côtés et m'a fait confiance cette année encore et vous annonce que c'est Xavier Brunner qui dirigera nos débats l'année prochaine. Douces et belles fêtes de fin d'année à toutes et tous et merci de votre attention.

M. Sébastien Piquerez
Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Mesdames Messieurs les Conseillers municipaux, Chers Collègues,
Notre groupe soutiendra la candidature de Gilles Coullery à la Présidence. Nous sommes convaincus qu'avec ses nombreuses années passées au Conseil de ville, il aura toute l'expérience afin de conduire les séances de notre législatif avec habileté. Nous soutiendrons également les candidatures d'Alain Theilkaes à la 1ère Vice-présidence et de Sandra Nobs à la 2ème Vice-présidence. Je tiens maintenant à remercier Jean, au nom de notre groupe, pour sa présence au perchoir cette année. Nous avons eu grand plaisir à suivre les séances conduites sous ta présidence. Les changements imposés par la crise sanitaire ont apporté un fort contraste à la rigueur nécessaire pour mener à bien les débats de notre législatif, mais tu as su t'en accommoder. Tu n'as malheureusement pu présider qu'une seule fois dans notre traditionnelle salle de l'Hôtel de ville, et tu as dû faire une croix sur deux conseils, mais, en contrepartie, tu as eu l'honneur d'être un des seuls à présider une séance du Conseil de ville hors des murs de notre Hôtel de ville, qui plus est dans notre très belle salle de l'Inter. Nous étions inquiets quant à la conciliation de tes nombreux voyages en compagnie de ton épouse Agnès et des représentations, mais ni les uns ni les autres n'ont été légion et tu as pu dès lors te passer de faire recours à ton frère jumeau pour te remplacer. Ces divers chamboulements n'ont en tous les cas pas atteint ta capacité à mener les débats avec toutes tes qualités reconnues, tes nombreuses années passées au sein de notre hémicycle n'y sont certainement pas étrangères. Tu as su faire respecter avec sagesse les temps de paroles et

le nombre d'interventions de nos conseillers les plus bavards. Tu as également pu mettre tes capacités à disposition de la Commune afin que son organe législatif puisse continuer à fonctionner malgré les conditions. Voilà Jean, nous espérons que cette année de présidence t'a tout de même apporté des satisfactions, nous sommes en tout cas certains que tu as apprécié pouvoir représenter ta chère ville de Porrentruy. Nous te souhaitons un bon retour dans nos rangs, et tenons, par un présent, à te remercier pour ton engagement.

Président

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	1
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

M. Gilles Coulery :	38
Mme Lisa Raval :	1

M. Gilles Coullery est élu président du Conseil de ville pour l'année 2021.

1er(ère) Vice-Président(e)

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	39
Bulletins blancs	:	0
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

M. Alain Theilkaes :	38
M. Pierre-Olivier Cattin :	1

M. Alain Theilkaes est élu premier vice-président du Conseil de ville pour l'année 2021.

2ème Vice-Président(e)

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletin blancs	:	1
Bulletin nuls	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

Mme Sandra Nobs :	37
M. Johann Perrin :	1
M. Xavier Brunner :	1

Mme Sandra Nobs est élue deuxième vice-présidente du Conseil de ville pour l'année 2021.

M. Stéphane Theurillat signale que M. Sébastien Piquerez représentera le groupe PDC-JDC au Bureau du Conseil de ville durant l'année 2021.

M. Gilles Coullery
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, Chères collègues, Mesdames, Messieurs,
Quelle drôle de période nous vivons depuis bientôt 10 mois, nous devons vivre éloignés loin l'un de l'autre, communiquer au travers d'un écran, ne plus aller à l'apéro. On s'est fait sucrer la Saint-Martin et le pire de tout, souffler la Braderie. Que c'est dur pour nous autres ajoulotes et ajoulots qui aimons tant faire la fête et nous retrouver. Il y a des fois, je regrette de ne pas avoir la mentalité suisse-allemande parce qu'en ce moment ils sont plutôt heureux les suisses-allemands, ils n'ont jamais été si proches l'un de l'autre. Vous vous rendez compte 1 mètre 50 entre chaque personne, ça frise le bain de foule pour eux qui en général se tiennent à une distance de 3 mètres. Puis après, je me dis que je suis quand même chanceux, je peux garder mon emploi, on ne m'a pas supprimé mon outil de travail comme les personnes actives dans la restauration et l'événementiel pour qui j'ai une pensée toute particulière. Mon activité ne s'est pas réduite, j'ai donc également la chance de ne pas être au chômage et de ne pas avoir à m'inquiéter de mon avenir professionnel comme le sont un bon nombre de personnes qui sont soit dans l'expectative du chômage partiel ou ont déjà perdu leur emploi. Je me dis que je suis un privilégié de ne pas être inquiet pour mon avenir mais je ne suis pas vraiment serein. Si je suis de nature plutôt optimiste, je reste tout de même préoccupé pour l'avenir de notre belle ville et de notre magnifique région. C'est que l'Ajoie, à l'économie parfois compliquée, elle entre dans la crise économique qui l'attend, pas tout à fait avec les mêmes armes que la plupart des autres régions de Suisse. Autrement dit, ça va être plus compliqué pour nous que pour d'autres. Et de l'autre côté, je me dis que nous sommes, nous jurassiennes et jurassiens et plus particulièrement ajoulotes et ajoulots, pleins de ressources, de force, que des crises on en a déjà connues et que celle qui nous attend sera peut-être différente mais on saura la dompter comme on a dompté les autres. Cette période si particulière va aussi apporter un bon nombre d'opportunités pour notre région qui, j'en suis sûr, nous saurons saisir si nous travaillons tous ensemble au bien commun de la population de notre ville sans perdre de vue que la richesse d'une communauté se calcule au niveau de vie du plus démuni. Avec la rénovation de l'Inter et de la piscine en pleine air ces dernières années, avec la rénovation de la patinoire en cours et avec le projet « Cœur de ville » et l'agrandissement de la crèche qui prend forme, nous sommes sur les bons rails. Si on ajoute à ça des espaces disponibles pour accueillir de nouvelles entreprises et habitants, une volonté de maintenir des investissements et trouver des solutions innovantes, nous serons à même de réussir. Je me réjouis de relever avec vous tous les défis qui nous attendent, de présider vos débats dans un esprit de respect mutuel en me plaçant comme le garant du bon fonctionnement de notre démocratie. Je suis déjà impatient de poursuivre mon travail au sein du bureau du Conseil ville avec Alain et Sandra, que je tiens à féliciter pour leur élection, ainsi qu'avec Sébastien qui nous rejoint et bien entendu avec Claude et notre secrétaire Denis. Je remercie notre président sortant, Jean, pour avoir su, dans cette année si particulaire, faire valoir toute son expérience, diriger les débats sereinement et s'adapter aux nouvelles situations imposées par la crise sanitaire. Je remercie aussi mon groupe qui m'a permis d'accéder au bureau du Conseil de ville et de me présenter à sa présidence. J'ai toujours un grand plaisir de vous retrouver au Conseil de ville et dans les séances de préparation, c'est pour moi chaque fois un moment attendu avec impatience. Merci Lisa pour ta présentation, c'est toujours une émotion d'entendre parler de soi et c'est d'autant plus émouvant lorsque ça vient d'une personne qu'on apprécie. Et, bien sûr, je vous remercie chères et chers collègues pour la belle marque de confiance que vous me témoignez en me chargeant de cette mission, je me réjouis déjà de vous retrouver l'année prochaine assis au perchoir. J'espère que je serai un Président digne de vos attentes. Mesures de protections sanitaire obligent, nous n'aurons pas la possibilité de nous retrouver après cette séance et je n'aurai donc pas le privilège de respecter la tradition en participant au financement de l'apéro et de recevoir vos félicitations. Cette situation me chagrine, surtout que ma réputation va en prendre un coup, pas au niveau du financement de l'apéro pour lequel j'espère pourvoir me rattraper mais je vais apparaitre dans les statistiques en étant le président élu qui a fait la fête la plus courte après son élection. Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite, malgré tout, de très belles fêtes de fin d'année.

9. Divers.

M. le Président signale que 7 textes ont été déposés ce soir.

M. le Maire Gabriel Voirol
Monsieur le nouveau Président, Monsieur l'ancien Président, Mesdames et Messieurs,
J'aimerais, en cette dernière séance de l'année, vous adresser aussi quelques mots car c'est le moment de remercier les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de nos institutions, de féliciter les nouveaux élus et d'avoir également une pensée pour tous nos concitoyens en cette période de fin d'année, une année très particulière que nous avons vécue. Tout d'abord, je commencerai par les remerciements à notre président sortant, Jean Farine, qui a fêté cette année ces 20 ans au Conseil de ville. Il a fait preuve d'un engagement sans borne et sans faille, malgré les caractéristiques particulières de cette année. Il a agi avec beaucoup de compétence, avec beaucoup de tact. Il respire la sagesse et il a une personnalité qui force le respect. Il a su, tout

au long des débats et aussi lors des séances du Bureau, écouter les autres et faire preuve de respect quel que soit la situation. Un constat récurrent, on le dit toujours, le temps passe vite, très vite, trop vite. J'espère, cher Président, que tu garderas malgré tout de très très bons souvenirs de cette année particulière, une année qui a été marquée par un déplacement des séances et des règles qui ont dû changer mais tu as su toujours t'adapter. Même si nous avons eu moins de festivités, il a toujours répondu présent aux sollicitations du Conseil municipal et j'aimerais vraiment l'en remercier très sincèrement. Il n'a pas pu profiter en tant que président aux nombreuses manifestations, dont la Braderie ou la Saint-Martin. Pour lui, c'est la fin d'une aventure mais le début de beaucoup de nouvelles aventures et, surtout, de la plus importante, soit celle de profiter de sa famille et de ses proches. D'habitude, on a tendance à dire bon retour sur terre mais là, si l'année prochaine on reste dans cette salle, ça sera peut-être bon retour dans les hauteurs. En tous cas, Jean, un énorme merci et toute notre reconnaissance de la part du Conseil municipal. J'aimerais maintenant féliciter le nouveau président, Gilles Coullery, qui, comme cela a été dit, est un amoureux de sa ville. Il est bien connu pour son engagement politique. Là aussi, il a toujours démontré son sens du travail en équipe. C'est un homme de forte conviction mais il sait toujours respecter l'autre. Gilles, je me réjouis de travailler avec toi et avec ton équipe du Bureau pour préparer les séances de l'année qui viendra. Tu seras, durant l'année prochaine, le garant du bon fonctionnement de notre institution. Le Conseil municipal est totalement en confiance pour ce mandat qui doit aussi t'apporter beaucoup de richesses, malheureusement pas financières mais d'expérience et de bons moments que tu vas, je l'espère, vivre. Si l'ancien président a débuté dans la sérénité en espérant une année calme et réussie, elle l'a été pour lui mais il est vrai que c'est une année qui se termine et on en sait pas où elle va nous mener. Toi, tu vas débuter dans l'inconnue et j'espère que tu auras une année qui se terminera comme celle qui a commencé pour Jean Farine, c'est-à-dire avec la joie, le bonheur et surtout la satisfaction. Là aussi, profites-en bien car les mois passent vite. On sera, avec le Conseil municipal, bien évidemment à tes côtés. Si tu as le moindre besoin, nous allons t'épauler. C'est une année aussi peut-être particulière parce que l'ancien président n'a peut-être pas eu à affronter les fameux règlements. Jean est président de la commission de révision du Règlement du Conseil de ville et il aura l'occasion de poursuivre cette opération-là mais, Gilles, tu auras peut-être l'occasion de devoir l'affronter en séance, avec d'autres règlements qui se préparent. Donc, Gilles, j'aimerais encore te féliciter pour ce beau résultat et te souhaiter plein succès pour l'avenir. J'aimerais maintenant féliciter le couple de vice-présidente et vice-président qui ont là-aussi fait un résultat magnifique. Vous formerez avec le représentant du groupe PDC-JDC une équipe efficace. C'est un témoignage que vous avez reçu pour l'engagement que vous faites, c'est une reconnaissance de vos pairs mais c'est aussi une reconnaissance et un merci de la population pour votre engagement car, finalement, il faut promouvoir cet engagement et vous en serez les ambassadeurs. J'aimerais dire aussi à la population que cette année 2020 a été particulière aussi bien pour les citoyens que pour l'économie. Je crois que personne n'aurait imaginé, en débutant cette année, que nous aurions tant de choses à affronter. Certes, on a beaucoup parlé des héros mais des héros, il n'y en a pas seulement dans la santé, il y en a eu pour toutes les personnes qui se sont trouvées en difficulté, qui ont perdu leur emploi, qui ont perdu aussi des proches et ils ne savent pas vraiment de quoi leur avenir sera fait. Malgré tout, on essaye d'avancer mais il faut penser à toutes ces personnes. Le rôle des communes a aussi beaucoup changé, beaucoup évolué. On a l'habitude d'avoir des tâches traditionnelles. Face à cette crise, on a dû faire preuve aussi d'originalité avec le réseau municipal de solidarité qui était aussi le témoignage de notre volonté d'apporter un soutien à la population. Mais toute la population a apporté elle aussi un soutien à ceux qui en avaient besoin. Malheureusement, cette crise n'est pas terminée, elle nous réserve encore beaucoup de surprises. J'aimerais également dire que le chanteur, Henri Salvador, avait fait une chanson intitulée « Le travail c'est la santé » et on se rencontre aujourd'hui que le lien qu'il y a entre le travail et la santé est important car souvent, sans travail, la santé en prend un coup et c'est ce que l'on vit ces jours-ci. J'aimerais quand même avoir des propos positifs. On a eu une question sur la population et l'avenir du travail à Porrentruy, je crois qu'il est important de retenir qu'il peut aussi y avoir des opportunités pour une ville comme Porrentruy par le fait que nous ayons de la nature et qu'on aime accueillir les gens et les personnes qui vivent dans des conditions moins bonnes que les nôtres. Peut-être que le télétravail sera aussi un atout pour attirer de nouveaux habitants dans notre ville. On a vécu deux vagues successives de la Covid-19, on espérait pouvoir gentiment sortir la tête de l'eau, malheureusement, et je tiens encore à le rappeler ici, le Conseil fédéral nous a joué un bien mauvais tour pour toutes ces personnes qui espéraient que ces fêtes de fin d'année s'inscrivent dans une logique différente. Malheureusement, la situation actuelle est très problématique pour notre région. Vous avez vu la belle solidarité entre les cantons romands qui sont irrités et scandalisés par rapport à ce qui se passe. On espère véritablement que des corrections soient apportées pour que l'on puisse profiter au mieux de ces fêtes parce qu'en fin d'année, en général, j'aime bien terminer en vous souhaitant de bonnes fêtes à tous mais cette fête, on espère qu'elle se fasse dans la sécurité sanitaire afin de pouvoir aussi rencontrer ses proches et partager pour que la magie de Noël puisse opérer. C'est en tous cas les vœux que je formule pour tous nos concitoyennes, nos concitoyens et vous-mêmes pour que l'année 2021 soit belle et réussie. C'est en tous cas tout ce que l'on peut vous souhaiter.

M. le Président
A mon tour et selon une tradition bien établie, le moment est venu de vous adresser quelques mots avant de clore cette 3e année de la législature 2018-2022. Qui l'aurait cru, au soir de notre première séance du 30 janvier dernier, que nous vivrions une année aussi particulière, avec cette pandémie mondiale et toutes ses répercussions qui ont changé notre façon de vivre. Si l'année 2020 demeurera à jamais celle de la Covid-19, je me souviendrai tout de même que je suis monté à 4 reprises sur la scène de l'Inter et j'espère que vous aurez apprécié le spectacle. Trêve de plaisanterie, je tiens à vous dire tout le plaisir que j'ai eu à diriger nos débats. Merci à vous chères et chers collègues pour votre engagement et votre dévouement au service de notre ville. Au cours de cette année vous avez déposé pas moins de 36 interpellations et posé 26 questions orales à notre exécutif. Sinon que me restera-t-il de cette année présidentielle ? Au niveau des représentations, il est bien vrai qu'elles ne furent pas nombreuses en raison bien sûr de ce satané virus. J'ai tout de même eu quatre fois l'occasion de représenter les autorités politiques de Porrentruy. Je me souviendrai particulièrement d'avoir eu le privilège d'être présent dans le hall de l'Hôtel de ville lors de la réception du HC Ajoie après son triomphe à Lausanne en finale de la Coupe de Suisse. Vous venez de choisir votre nouveau président pour l'année 2021. Je félicite très chaleureusement Gilles Coullery pour sa brillante élection. Je te souhaite Gilles énormément de plaisir dans cette belle fonction. Mes félicitations vont aussi au 1er Vice-président, Alain Theilkas et à Sandra Nobs, 2e Vice-présidente. J'en profite pour également vous remercier tous les trois, ainsi que Claude Gerber, pour votre active participation à nos séances du bureau du Conseil de ville. J'adresse par ailleurs mes félicitations à mon collègue Sébastien Piquerez qui me remplacera au bureau ainsi que toute ma reconnaissance aux membres de mon groupe politique de m'avoir permis de vivre cette belle expérience et aussi pour l'attention reçue. Je voudrais aussi remercier très sincèrement notre secrétaire Denis Sautebin pour son aide précieuse ainsi que sa suppléante Sandrine Cramatte Vallat avec qui j'aurai eu le plaisir de siéger lors de notre première et unique séance qui s'est tenue à l'Hôtel de ville. Toute ma gratitude et mes remerciements vont également à Monsieur le Maire, à Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, à Monsieur le Chancelier municipal, à Madame et Messieurs les chefs de services de notre administration et à tout le personnel communal, pour tout ce qu'ils entreprennent afin de faire vivre au mieux notre ville. Je n'aimerais pas conclure mes propos sans avoir une pensée émue envers toutes les familles, les commerçants, indépendants, associations et sociétés de notre ville, mais d'ailleurs aussi, qui sont durement touchées par la Covid-19 depuis ce printemps et le seront encore malheureusement au cours de ces prochains mois dans l'attente du remède miracle tant attendu que devrait être le vaccin qu'on nous annonce pour tout prochainement, du moins nous l'espérons tous vivement. Nous ne devons pas relâcher cet élan d'entraide entre voisins, de soutien à nos commerçants, restaurateurs, artisans, sociétés sportives et culturelles de notre coin de pays. Oui, « CONSOMMER LOCAL » est plus que jamais nécessaire. Il ne me reste plus qu'à souhaiter à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, de belles fêtes de fin d'année avec l'espoir de voir pointer une lueur au bout du tunnel au cours de 2021. Santé, réussite, joie, bonheur et solidarité, tels sont mes vœux les plus chers pour la nouvelle année.

La parole n'étant plus utilisée, M. le Président lève la séance. Il est 20.20 heures.

N. B. : *(Les discours et les présentations des candidats sont reproduits intégralement).*

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le secrétaire : Le président :

D. Sautebin J. Farine